

Print ISSN: 2617-4766

E-ISSN: 2617-4774

# Đamá Nínau

REVUE INTERDISCIPLINAIRE  
LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES



Revue trimestrielle - N° 21, MARS 2026

REVUE TRIMESTRIELLE - N° 21 Đamá Nínau | REVUE INTERDISCIPLINAIRE LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

Mise en page et Impression

**IMPRIMERIE ST LOUIS**

53, Rue N'ZARA Doulassamé Face Première Eglise Baptiste du TOGO

BP: 61536 / Tel Bureau: (228) 22 22 10 45 / Mobile : (228) 90 12 37 30

E-mail: [imprimerie.stlouis@yahoo.fr](mailto:imprimerie.stlouis@yahoo.fr)



**SJIFactor - Scientific Journal Impact Factor**

**E-mail : [evaluation@sjifactor.com](mailto:evaluation@sjifactor.com)**

**Website : <http://sjifactor.com/>**

**SJIF 2026 = 7.918 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2026).**

**SJIF Impact Factor Evaluation [ SJIF 2026 = 7.918 ]**

"Dama Ninao" est une revue scientifique interdisciplinaire qui accepte et publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines. A cet effet, elle s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques. La Revue "Dama Ninao", entendu "L'Entente" en langue kabyè du Nord Togo, est créée dans l'intention de matérialiser la mondialisation ou la globalisation qui s'opère avec l'esprit d'équipe et d'échanges et la désuétude du monde autarcique. Le monde scientifique universitaire ne peut échapper à cet esprit d'équipe qui fonde un creuset où « le fer aiguise le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité.

La Revue Dama Ninao nous renvoie à la Civilisation de l'Universel du poète sénégalais Léopold Sédar Senghor, qui prône la porosité des âmes avec l'acceptation de l'autre, de ce qu'il dispose d'utile pour mon avancement : sa civilisation, sa culture, sa langue ... Elle se fonde notamment sur la philosophie de Paul Ricœur qui préconise la perception de Soi-même comme un autre. Considérer soi-même comme un autre aux yeux de l'autre, nous amènerait à faire taire nos distensions et ressentiments afin de redimensionner notre espace, reconstruire notre histoire et notre société.

La Revue Dama Ninao s'est inspirée de la nature. Des insectes en miniature nous produisent de bels chefs-d'œuvre architecturaux, conjuguent leur génie créateur et leur force dans la patience et dans la tolérance. Ils créent des œuvres monumentales qui dépassent l'entendement humain, les termitières. A cet effet, la nature semble nous parler, nous guider, nous instruire dans le silence. Seules ces créations nous interpellent sans autant faire de nous des disciples. Comme la termitière qui, pour la plupart du temps, est une composante de maillons surgissant de la même matière, la Revue Dama Ninao se veut une termitière scientifique dont les enseignants-chercheurs en sont les maillons.

Au confluent de diverses sciences, la Revue Dama Ninao se propose de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

**Professeur Koutchoukalo TCHASSIM**

**Université de Lomé**

## **ADMINISTRATION DE LA REVUE**

### **Directeur de publication et rédacteur en chef :**

**Professeur TCHASSIM Koutchoukalo**, Université de Lomé

### **Directeur de rédaction :**

**Professeur Arthur MUKENGUE**, Université de Rhodes (Afrique du sud)

### **Comité Scientifique**

Professeur Yaovi AKAKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjona KADANGA, Université de Lomé (Togo), Professeur Xavier GARNIER, Université Paris 3 (France), Professeur Norbert VIGNONDE, Université de Bordeaux (France), Professeur Adama COULIBALY, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Okri Pascal TOSSOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Mamadou KANDJI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Komla Messan NUBUKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Amadou LY, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Kazaro TASSOU, Université de Lomé (Togo), Professeur Dotsè YIGBE, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjo AFAGLA, Université de Lomé (Togo), Professeur Alain-Joseph SISSAO, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso), Professeur Komla Essowè ESSIZEWA, Université de Lomé (Togo), Professeur Gneba KOKORA, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Louis OBOU, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Ataféi PEWISSI, Université de Lomé (Togo), Professeur Vicente Enrique Montes Nogales, Universidad de Oviedo (Espagne), Professeur Mamadou FAYE, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Akila AHOULI, Université de Lomé.

### **Comité de lecture**

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Université de Lomé, Professeur Gbati NAPO, Université de Lomé, Professeur Didier AMELA, Université de Lomé, Professeur Komi KOUVON, Université de Lomé, Dr Komi BEGEDOU, Université de Lomé, Dr Koffi Dodzi NOUVLO, Dr Kpatimbi TYR, Université de Lomé, Dr Madis KROUMA, Université de Lomé, Professeur Arthur MUKENGE, Université de Rhodes (Afrique du Sud), Professeur Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Université de Lomé, Dr Anoumou AMEKUDJI (MC), Université de Lomé, Professeur Raphaël YEBOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Essodina Kokou PERE-KEZIMA, Université de Lomé, Professeur Follygan HETCHELI, Université de Lomé, Dr Ernest BASSANE (MC), Université Norbert Zongo de Koudougou (Burkina Faso), Professeur Komi Xolali AVEGNON, Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé, Dr Ulrich-Ariel YEKE, Université Omar Bongo (Gabon), Dr Kokou AWOKOU (MC), Université de Lomé, Dr Gnabana PIDABI (MC), Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé (Togo), Dr Bilakani TONYEME (MC), Dr Banabia LONGA, Université de Lomé, Dr Bantchin NAPAKOU (MC), Université de Lomé, Candide Achille Ayayi KOUAWO (MC) Université de Lomé, Dr Kossi Wonouvo GNAGNON, Université de Lomé, Dr Lodegaena Bassantea KPASSAGOU, Université de Lomé, Dr Weinpanga A. ANDOU (MC), Université de Lomé, Dr Napo GNANE (MC), Université de Lomé, Professeur Cal Komla AVONO, Université de Lomé, Dr Mohsen ZAMANI, Université de Tehran (Iran).

Revue Dama Ninao Print-ISSN 2617-4766 E-ISSN 2617-4774

E-mail : [revuedamaninao@gmail.com](mailto:revuedamaninao@gmail.com); [infos@revuedamaninao.net](mailto:infos@revuedamaninao.net)

**Revue Dama Ninao**

**Comité de rédaction**

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Dr Wonouvo GNAGNON, Dr DOUHADJI Kossi, Dr Mohsen ZAMANI, Université de Tehran.

**Secrétariat : HOGNON Komi Mosé**

**Contact : [revuedamaninao@gmail.com](mailto:revuedamaninao@gmail.com)**

**Site Internet de la Revue Dama Ninao : <https://revuedamaninao.net/>**

## LIGNE EDITORIALE DE LA REVUE DAMA NINAO

**Dama Ninao** est une revue scientifique internationale. Dans cette perspective, les textes que nous acceptons en français ou anglais sont sélectionnés par le comité scientifique et de lecture en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

### La taille des articles

Volume : 10 à 15 pages ; interligne 1.5, police 12 pour le corps du texte et les courtes citations ; police 11 pour les longues citations, Times New Roman, les références des citations doivent être incorporées dans le texte. Exemple : Guy Rocher (1968, p. 29), pas de référence en foot-notes à l'exception de quelques commentaires.

### Ordre logique du texte

- Un **TITRE** en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- **Nom et prénom(s)** du contributeur ou des contributeurs, **nom de l'institution** d'appartenance, **adresse mail**
- Un **Résumé (Abstract)** de 8 lignes en français et anglais, en interligne simple, suivi de 6 **Mots clés (Key words)**
- Une **Introduction** : elle doit avoir une problématique, une méthode et une structure.
- Un **Développement** : les articulations du développement du texte doivent-être titrées comme suit :
  - 1-Pour le **Titre** de la première section
    - 1-1-Pour le **Titre** de la première sous-section
    - 1-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section
  - 2- Pour le **Titre** de la deuxième section
    - 2-1-Pour le **Titre** de la première sous-section
    - 2-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section
  - 3- Pour le **Titre** de la troisième section (si l'auteur de l'article le souhaite)

-Une **Conclusion** : elle doit être courte, précise et concise en mettant en relief l'authenticité des résultats de la recherche.

- **Références bibliographiques** (Mentionner uniquement les auteurs cités)

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur. Exemples :

- AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

- BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

- DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151. (Pour les articles).

### **Typographie française**

- La Revue Dama Ninao s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.

- Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations...

### **Tableaux, schémas et illustrations**

En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffre romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre précis et une source. Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

### **Soumission des manuscrits**

Tous les manuscrits doivent être soumis uniquement par voie électronique à l'adresse suivante : [revuedamaninao@gmail.com](mailto:revuedamaninao@gmail.com)/[infos@revuedamaninao.net](mailto:infos@revuedamaninao.net). Tous les échanges entre le secrétariat de la revue et l'auteur se feront uniquement par internet, il importe donc de fournir un mail actif que l'auteur consulte très régulièrement et d'envoyer toutes les informations relatives au processus de publication des articles uniquement par mail. Les frais d'instruction de l'article sont de **20000f** payables immédiatement au moment de l'envoi de l'article. À l'issue de l'instruction, si l'article est retenu, l'auteur paie les frais d'insertion qui s'élèvent à **30.000f**. Les frais d'instruction et d'insertion s'élèvent donc à **50.000f** payables par transfert, frais de

transfert y compris. Le paiement des frais d'insertion donne droit à un tiré à part. Si un auteur achète un exemplaire, les frais d'envoi sont à sa charge. Les frais de gravure des clichés, des schémas et l'expédition des tirés à part (pour ceux qui voudraient les avoir par la poste) sont à la charge des auteurs. La Revue Dama Ninao paraît trimestriellement. Toute soumission doit parvenir au secrétariat de la rédaction un mois voire deux semaines (délai de rigueur) avant la publication du numéro dans lequel l'article pourra être inséré. Pour toute information, envoyez un mail à : [revuedamaninao@gmail.com](mailto:revuedamaninao@gmail.com)/[infos@revuedamaninao.net](mailto:infos@revuedamaninao.net) ou visitez le site de la revue : [www.revuedamaninao.net](http://www.revuedamaninao.net).

### **Evaluation par les pairs**

Les instructeurs à qui la revue affecte les articles de leur spécialité, doivent les lire avec rigueur, rejeter tout article dont le contenu est en inadéquation avec le titre et/ou dont le raisonnement n'offre pas une qualité scientifique, faire des propositions pour l'amélioration dudit article, renvoyer l'auteur de l'article à la ligne éditoriale de la revue au cas où elle n'est pas respectée. Ils se doivent notamment de vérifier, par le biais d'internet, si le même article n'est pas déjà publié dans une revue en ligne.

### **Objectifs et portée**

La revue Dama Ninao, de par son nom qui signifie « entente », a pour objectifs :

- de matérialiser le monde universitaire qui est un creuset où « le fer aiguise le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité ;
- de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

La revue Dama Ninao a une portée scientifique et sociale. A cet effet, elle publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines et s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques sur appel à contribution thématique (colloque) ou varia. Elle est un espace de rencontre, de construction et de reconstruction des réseaux relationnels et scientifiques.

**Professeur Koutchoukalo TCHASSIM**

**Université de Lomé**

## SOMMAIRE

1. **DE LA SANCTION A L'ACCOMPAGNEMENT : UNE NOUVELLE ERE POUR L'EVALUATION AU TCHAD. ----- 12**  
**ABDELKERIM BREME IDEKHIM, Université Roi Fayçal (Tchad )**
2. **SOUMISSION DE MICHEL HOUELLEBECQ : UNE ÉCRITURE CATÉGORIELLE ----- 33**  
**AMANI Dieudonné Désiré, Université Alassane Ouattara(Côte d'Ivoire)**
3. **CONSOMMATION DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES EN MILIEU UNIVERSITAIRE A PARTIR DE L'EXEMPLE DE CINQ FACULTES A BAMAKO----- 48**  
**Dr COULIBALY Abdourahamane, Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (Mali)**  
**Dr DIALLO Issa, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux, Bamako (Mali)**
4. **GESTION DES EAUX USEES ISSUES DES TOILETTES ET DEGRADATION DU CADRE DE VIE URBAIN A NIAKARA EN CÔTE D'IVOIRE ----- 66**  
**GNANKOUEEN Anicet Renaud, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)**  
**NAHOUA Yéo Sitiombebin Didier, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)**
5. **LA PROBLEMATIQUE DE LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE DANS LA POLITIQUE SANITAIRE COLONIALE AU DAHOMEY (1924-1960) ----- 84**  
**GNIDEHOUE Arnaud Achille Gbènassou, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)**
6. **STRATEGIE ENONCIATIVE AU SERVICE DE L'EXPRESSION DE LA SOUVERAINETE DANS LE DISCOURS DE BASSOLMA BAZIÉ A LA 78<sup>E</sup> SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES ----- 108**  
**DAILA Babou, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina-Faso)**
7. **L'ETHIQUE DE L'INJURE DANS LA SOCIETE FANG DU GABON. UNE APPROCHE ANTHROPOLOGIQUE ET PHILOSOPHIQUE ----- 120**  
**Dr BEH NDONG Flavien, Institut de Recherche des Sciences Humaines(Gabon).**

8. **RÉCIDIVE DES MINEURS AYANT CONNU LA PRIVATION DE LIBERTÉ AU CENTRE D'ACCÈS AU DROIT ET À LA JUSTICE POUR ENFANTS AU TOGO**----- 134  
AGLOH Abla Egnonam, Université de Lomé (Togo)  
Pr PARI Paboussoum, Université de Lomé (Togo)
9. **L'IMPLICATION DES LEADERS MUSULMANS DANS LA VIE SOCIOPOLITIQUE AU MALI (1992-2020)**----- 150  
Dr DEMBELE Adama, Direction nationale d'aménagement du territoire (Burkina-Faso)  
Pr DICKO Bréma Ely, Université Yambo Ouologuem de Bamako
10. **LA DÉIXIS DANS *UNE SI LONGUE LETTRE* DE MARIAMA BÂ : ENTRE CLASSIFICATION ET INTERPRÉTATION** ----- 168  
COULIBALY Aminata Lidwine, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
11. **LE PATRONYME COMME MARQUEUR DU SOUTIEN PARTISAN EN LIGNE EN CÔTE D'IVOIRE : UNE ANALYSE DE LA SYMBOLIQUE ET DE LA POLARISATION SUR FACEBOOK** ----- 189  
COULIBALY Sirabana, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
12. **FEMMES ET POUVOIR DANS *DU SANG POUR UN TRÔNE* DE CHEIK ALIOU NDAO** ----- 208  
COULIBALY Aicha Sitiho, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
13. **SAVOIRS ENDOGENES AFRICAINS ET DECOLONISATION DE L'ETHIQUE ENVIRONNEMENTALE** ----- 224  
DOUMADINGAR Frédéric, École Normale Supérieur de N'Djamena (Tchad)  
VAIDJIKE Dieudonné, Université de N'Djamena (Tchad)
14. **LE DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE DES EPOUX MAJEURS : ENTRE DEVOIR CONJUGAL ET AUTONOMIE PERSONNELLE EN DROITS CIVILS NIGERIEEN ET FRANÇAIS** ----- 243  
HAROUNA Zakari Ibrahim, Université de Tahoua (Niger)

- 15. GESTION DES EAUX USÉES, PLUVIALES ET DES DÉCHETS DANS LA VILLE DE KOLDA (SENEGAL) ----- 263**  
SECK Henri Marcel, Université Ziguinchor (Sénégal)  
DIALLO Ibrahima UASZ, Université Ziguinchor (Sénégal)  
FAYE Bonoua, Northeast Agricultural University (Chine)  
KOUYATE Mohamadou Moctar Kébé, Université Ziguinchor (Sénégal)  
*LES NAUFRAGÉS DE L'INTELLIGENCE DE JEAN-MARIE ADIAFFI : ENTRE ANCRAGE IDENTITAIRE IVOIRIEN ET IMAGINAIRE PANAFRICANISTE ----- 282*  
KOUYATÉ Ibrahim, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)  
BLÉ Kain Arsène, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- 16. LES FONDEMENTS ÉTHIQUES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ŒUVRE DE GILBERT HOTTOIS ----- 299**  
KOUAME Innocent Kouakou, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- 17. SCIENCE CITOYENNE ET LANGUES LOCALES : IMPLIQUER LES COMMUNAUTÉS DANS LA RECHERCHE DURABLE EN CÔTE D'IVOIRE ----- 316**  
DAGNOGO Kadohofanan Fatoumata, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- 18. LA RESTITUTION DES BIENS CULTURELS : VERS QUEL AVENIR POUR LES BIENS CULTURELS UNE FOIS RENDUS ? CAS DES OBJETS BATABWA ----- 333**  
KASEBA Hervé Katolo, Uclouvain-Saint-Louis Bruxelles (Belgique)  
Université de Lubumbashi (Congo)
- 19. CRISES SOCIOPOLITIQUES ET BONNE GOUVERNANCE EN AFRIQUE FRANCOPHONE ----- 356**  
KPODJAHON Kodjovi Jean Marcellin, Université de Lomé (Togo)  
AMEZUNYE Kodjo Mensavi, Université de Lomé (Togo)

20. **LE TRANSHUMANISME DANS LA POSTMODERNITE : ENTRE DEFIS ET ENJEUX**----- 371  
KOFFI Konan David, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)  
KOUADIO Konan Sylvain, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
21. **NUMÉRIQUE ÉDUCATIF DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA VILLE DE YAMOOUSSOUKRO : SITUATION DE MISE EN ŒUVRE ET ENJEUX PÉDAGOGIQUES**----- 390  
KOFFI Yao Julien, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
22. **TOURISME ET DANSES TRADITIONNELLES DANS LE DÉPARTEMENT DE M'BAHIAKRO (Centre de la Côte d'Ivoire) : ENTRE NÉCESSITÉ DE VALORISATION ET POSITIONNEMENT D'UN PRODUIT D'APPEL TOURISTIQUE** ----- 409  
KOUADIO Ekani Frejus, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)  
N'GORAN Kouame Fulgence, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)  
DJAH Josué Armand, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
23. **ÖKOKRISEN, IDENTITÄTSWANDEL UND GESELLSCHAFTLICHE ZUKUNFTSENTWÜRFE, AM BEISPIEL VON CHRISTA WOLFS ERZÄHLUNG KASSANDRA** ----- 430  
HARAKAWA Massimlawè, Université de Kara (Togo)  
DOUTI Boaméman, Université de Lomé (Togo)
24. **PÊCHE ARTISANALE LACUSTRE ET ACTIVITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES DES FEMMES D'AYAMÉ DANS LE SUD-EST DE LA CÔTE D'IVOIRE**----- 445  
KOUASSI Kouassi Eric, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)  
KOUAMAN Koffi Mouroufié, École Normale Supérieure-Abidjan (Côte d'Ivoire)  
ALADJI Soualiho, Université Polytechnique de San Pedro (Côte d'Ivoire)
25. **BEYOND THE CLASSICAL VIEW OF METAPHOR IN *THEIR EYES WERE WATCHING GOD* BY ZORA NEALE HURSTON: A COGNITIVELY CONSTRUCTED APPROACH** ----- 462  
KOUASSI Kouamé Firmin, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

26. L'EUTHANASIE ET SON APPLICATION EN AFRIQUE : VERS UN  
CONFLIT DES VALEURS ? ----- 481  
GOLI Kouassi Yves Romaric, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte  
d'Ivoire)
27. DÉSIR DE GROSSESSE ET VÉCU DE LA MALFORMATION  
CONGÉNITALE DU BÉBÉ CHEZ LA PRIMIPARE ÂGÉE À YAOUNDÉ 494  
KWENDAHOUA NSANGO Dényse, Université de Maroua (Cameroun)
28. GOUVERNANCE MULTI-ACTEURS ET MECANISME DE GESTION DE  
L'ASSAINISSEMENT URBAIN DANS LA COMMUNE DE MOUNDOU AU  
TCHAD ----- 510  
DOUMDE Marambaye, Université de Doba,  
SOLMEM Diane, Université de Maroua (Cameroun)
29. EFFECTIVENESS OF DIRECT WRITTEN CORRECTIVE FEEDBACK IN  
REDUCING GRAMMAR ERRORS IN EFL LEARNERS' ESSAYS ----- 530  
TRAORE Lobou Fulgence Ismaël, Université Joseph KI-ZERBO  
MILLOGO Gérard, Université Lédéa Bernard OUEDRAOGO
30. ARTS DU SPECTACLE ET REDYNAMISATION DES MUSÉES EN CÔTE  
D'IVOIRE : EXEMPLE DU MUSÉE DES CIVILISATIONS ----- 549  
Dr MABA Tagbo Victor, (INSAAC)-Côte d'Ivoire  
Dr MEMEL Yooul Silvie, (INSAAC)-Côte d'Ivoire
31. LA BONNE GOUVERNANCE EN CÔTE D'IVOIRE : ENTRE RÉFORMES  
INSTITUTIONNELLES, DÉFIS POLITIQUES ET IMPACTS SOCIO-  
ÉCONOMIQUES (1990-2020)----- 567  
MAH Gli Modeste Franck, Université Alassane Ouattara-Bouaké (Côte  
d'Ivoire)  
AHORO Moro Jean Martial, Université Alassane Ouattara-Bouaké (Côte  
d'Ivoire)
32. MÉDIATION ET CIRCULATION DE LA PRESSE CHRÉTIENNE À  
LIBREVILLE----- 584  
MEBIAME ZOMO Maixant, Université Omar Bongo

- 33. LE MYTHE FONDATEUR DES RELATIONS A PLAISANTERIE  
CIRAŊBA-LOBI----- 603**  
Pr SISSAO Alain Joseph, Institut des Sciences des Sociétés (INSS/CNRST),  
Burkina Faso  
Dr SOULAMA Mandjin Adama, Université Joseph-KI ZERBO (Burkina Faso)
- 34. BESTIAIRE, AFFECTS ET ECRITURE DANS LES FICTIONS  
LITTERAIRES D'ALAIN ROBBE-GRILLET ----- 628**  
AGUIE Marc, Université Alassane OUATTARA  
COYAULT Sylviane, Université Clermont-Auvergne
- 35. PHONOLOGIE LEXICALE DU NANGJERE ----- 641**  
MBAIORNOM Kali, Université de Yaoundé I (Cameroun)
- 36. SOUCCÔT ET FÊTE DES IGNAME : QUAND LES RÉCOLTES  
DEVIENNENT MÉMOIRE ET IDENTITÉ COLLECTIVE ----- 654**  
ANZIAN Mlan Kouakou Pierre, Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest,  
Abidjan (Côte d'Ivoire)
- 37. DESCRIPTION CONDENSEE ET PRECISION DU SOCIAL DANS LE  
ROMAN GABONAIS----- 673**  
MOUNZIEGOU-MOMBO Narcice Wolfgan, Université Omar Bongo (Gabon)
- 38. LE DROIT DES GENS RAWLSIEN ET LA QUESTION DE LA  
SOUVERAINETÉ DES PEUPLES----- 692**  
OUEDRAOGO Hamado, Université Joseph Ki-ZERBO (Burkina-Faso)
- 39. LA RATIONALITÉ DU PATHOLOGIQUE CHEZ CLAUDE BERNARD - 709**  
KONAN Pascal Koffi, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- 40. PRATIQUES ANCESTRALES ET CONFLITS FAMILIAUX : UNE  
ANALYSE D'UNE VIE HYPOTHEQUÉE D'ANNE-MARIE ADIAFFI ET  
FUREURS ET CRIS DE FEMMES D'ANGÈLE RAWIRI----- 728**  
SAMSIA Paul, Université de Maroua (Cameroun)
- 41. NIVEAU DE STRESS SCOLAIRE ET RESULTATS DES CANDIDATS A  
L'EXAMEN DU BACCALAUREAT DANS LA VILLE DE MARADI (NIGER)  
----- 742**  
SOUMANA Aboubacar, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)

42. **POUR UNE SÉMANTIQUE DU COMPLÉMENT DÉTERMINATIF DANS  
LA CARTE D'IDENTITÉ DE JEAN-MARIE ADIAFFI**----- 761  
NATAMA Tilado Jérôme, Université Joseph Ki-Zerbo (Burkina Faso)
43. **TRAITEMENT STYLISTIQUE DU DISCOURS POLITIQUE EN COTE  
D'IVOIRE : CAS DES MARQUES ENONCIATIVES ET DES  
CONSTRUCTIONS FIGURALES DANS QUELQUES DISCOURS  
D'ALASSANE OUATTARA, DE LAURENT GBAGBO ET DE HENRI  
KONAN BEDIE.** ----- 776  
TRAORÉ Mamadou, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)  
AKPANGNI Ernest, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
44. **THE CONTRIBUTION OF THE BLACK CHURCH IN THE RISE OF  
BLACK MOVEMENTS IN THE UNITED STATES.**----- 796  
KABORE Wenoanga, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)
45. **APPROCHE LITTÉRAIRE DU DISCOURS DU SUKU, LANGUE SECRÈTE  
DES MASQUES DE ZEGUEDEGUIN (PROVINCE DU NAMENTENGA,  
BURKINA FASO)** ----- 810  
SISSAO Alain Joseph, INSS / CNRST (Burkina Faso)  
YAMEOGO Saydou, Université Joseph Ki- Zerbo (Burkina Faso)
46. **ESTHÉTIQUE DES TITRES DE NOUVELLES CHEZ FLORENT COUAO-  
ZOTTI ET DATE ATAVITO BARNABE-AKAYI** ----- 828  
YEBOU Raphaël, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)  
DETONGNON Mètondjangninou Nicodème, Université d'Abomey-Calavi  
(Bénin)
47. **LA CITE HISTORIQUE DE TOMBOUCTOU : UN ESPACE DE  
CONVOITISE ET DE DIVERSITE CULTURELLE DU VIII<sup>E</sup>-XVIII<sup>E</sup>  
SIECLES** ----- 848  
IBRAHIM Ahmed, Ecole Normale Supérieure (Mali)  
CISSE Djibrilla, Ecole Normale Supérieure (Mali)
48. **LES RELATIONS AMOUREUSES ET LA SEXUALITE CHEZ LES KONGO  
DE LA VALLEE DU NIARI A L'EPOQUE PRECOLONIALE (XVII<sup>E</sup>-XIX<sup>E</sup>  
SIECLES)** ----- 863  
NIANGUI GOMA Lucien, Université Marien Ngouabi (Congo)

- 49. DE LA NÉCESSITE DE L'UNITÉ D'ACTION DES DIRIGEANTS  
AFRICAINS AU DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE ----- 880**  
MAKATAWA Wéla , Université de Lomé (Togo)
- 50. LE CONTROLE A PRIORI ET A POSTERIORI DE LA REGULARITE DES  
OPERATIONS DES MARCHES PUBLICS EN COTE D'IVOIRE ----- 897**
- 51. Dr OUATTARA Oumar, Autorité de Régulation de la Commande Publique,  
(Côte d'Ivoire)**

**FEMMES ET POUVOIR DANS *DU SANG POUR UN TRÔNE* DE CHEIK  
ALIOU NDAO**

**COULIBALY Aïcha Sitiho**  
**Université Alassane Ouattara**  
**Bouaké (Côte d'Ivoire)**  
**Email : aichacool2@gmail.com**

**Résumé :** L'inclusion de la femme africaine au pouvoir remonte à une période ancienne. Elle a exercé un pouvoir actif au sein des pouvoirs africains traditionnels relevant ainsi sa présence dans la sphère politique. La femme, dans ces pouvoirs était donc au cœur des instances de décisions. La présente recherche vise à indiquer que les femmes africaines ont toujours pris une part active dans la gestion des affaires politiques. Cette recherche s'est appuyée sur le *genders studies* et la sémiologie du théâtre. Il en découle que les femmes africaines de l'époque précoloniale ont tracé les sillons de celles de l'époque moderne et contemporaine.

**Mots clés :** femme, société traditionnelle, politique, émancipation, Afrique.

**Abstract:** African women's inclusion in politics dates of back to ancient times. They exercised important powers in traditional African in which they had significant influence and played a key role in the political arena. In fact, African women were central to decision making processes in pre-colonial powers. Our research aims to demonstrate that African women have still taken part in political affairs actively. For that, our study was based on *genders studies* and theater semiotics from which it notices that African women from the pre- colonial period opened the way for those in modern and contemporary times in politics.

**Keywords:** women, traditional society political, emancipation, Africa

## **Introduction**

Le déni de l'implication de la femme africaine dans l'action politique par le colonisateur a joué en défaveur des femmes. Les pesanteurs de la colonisation ont réfuté les actions d'éclats qu'elles ont menées dans la gestion des activités sociales. Les préjugés Occidentaux ont relégué les femmes à un rang inférieur. Pourtant, dans la société précoloniale africaine, elles se sont engagées dans la politique et y ont pris une part active. Notre étude examine le rapport de la femme au pouvoir dans la société précoloniale africaine. Celle-ci a suscité les questions suivantes : comment se

présente la femme au sein de ces pouvoirs traditionnels africains dans *Du sang pour un trône* ? En quoi la réhabilitent-ils ? Comment cette réhabilitation a une résonance dans la société actuelle ? Les pouvoirs africains précoloniaux déterminent le statut de la femme. Ils admettent son implication dans la gestion des affaires politiques. Cette participation active de la femme en politique dans la société traditionnelle a tracé les sillons de l'émancipation de la femme. L'objectif de cette recherche est d'indiquer que les femmes africaines ont toujours pris une part active dans la politique. Cette analyse convoque le gender studies et la sémiologie du théâtre. Le gender studies ou études des genres sont un champ de recherche interdisciplinaire qui analyse le genre non comme une donnée biologique, mais comme une construction sociale, culturelle et historique. Laure Berenie et ses co-auteurs (2008, pp.11-12) définissent le genre comme « un système de bicatégorisation hiérarchisée entre les sexes (hommes /femmes) et entre les valeurs et représentations qui lui sont associées. ». Pour eux, le genre se consacre à l'étude des rapports de pouvoir, les représentations et les hiérarchies entre le sexe masculin et le sexe féminin au sein des sociétés. La sémiologie du théâtre quant à elle est une méthode d'analyse du texte et / ou de la représentation, attentive à leur organisation formelle, à la dynamique de l'instauration du processus de signification par l'entremise des praticiens du théâtre et du public Patrice Pavis, (2006, p.17).

La présente recherche est structurée autour de trois points. Le premier point concerne le statut des femmes dans l'organisation traditionnelle africaine. Le second point traite des indices d'émancipation dans la société précoloniale africaine et le troisième point se consacre à la présence des femmes africaines sur l'échiquier politique. Pour illustrer notre recherche, nous avons utilisé comme corpus la pièce théâtrale intitulée *Du sang pour un trône*.

## **1 -Le statut de la femme au sein des organisations traditionnelles**

Au sein des organisations traditionnelles africaines, le rôle des femmes induit leur statut. Nous avons les femmes de la sphère du pouvoir, les femmes ordinaires et les esclaves de case. Dans le cadre de cette étude nous rattacherons les esclaves de case aux femmes du pouvoir en raison de leur rôle informel de conseillères et les influences qui en découlent. Le statut de la femme dans les pouvoirs traditionnels peut se décliner entre celles qui l'exercent formellement et celles qui en sont exclues.

### **1-1-Les femmes dans la sphère du pouvoir**

Ce sont des femmes qui interviennent dans la gestion du pouvoir. Nous relevons la reine mère, les princesses et les courtisanes. Dans *Du sang pour un trône*, la reine mère souligne sa qualité de régente à son fils au cours d'un échange de la manière suivante « vois -tu fils, pendant la régence, je t'ai enseigné le respect de nos traditions. » Cheik. Aliou. Ndao (1983, p.35). Par ce rappel, la reine- mère indique les hauts rangs qu'elle a occupé au sein du pouvoir. Dans la même veine, elles sont des lanceuses d'alerte. Lorsqu'une faille se présente dans le mode de gestion, elles mettent en garde le roi afin de garantir la sécurité du royaume. C'est à juste titre que Linguère Latsouk prévient le roi de la présence prolongée de son père Macodou en ces termes « (...) fils, sache qu'un souverain reste toujours vers un trône qu'il convoite .Mieux vaut être sur ses gardes. » Cheik.Aliou Ndao (1983, p . 37). Linguère Latsouk apparaît comme une analyste de risque œuvrant pour assurer la sécurité du royaume. Par ailleurs, dans le sillage des reines mères, il y a les esclaves de case qui sont à leur service. C'est le cas de Bigué dans *Du sang pour un trône*. Ces esclaves, quoi que n'ayant pas officiellement droit à la parole lorsqu'il s'agit de prendre une décision qui concerne le pouvoir donne leur point de vue de manière officieuse, espérant influencer celles-ci. Ainsi les voit-on de manière particulièrement active auprès de leurs maitresses où elles jouent le rôle de conseillères. L'attitude de Bigué le confirme. En effet, Linguère Latsouk est partagée entre ses sentiments pour Macodou son époux et son devoir de préserver le pouvoir de son fils. Celle-ci lui recommande d'opter pour le second choix qui est traduit par : « je ne cesserai pas de

te tourmenter sur la voie du devoir. » Cheik Aliou Ndao (1983, p.86). Ces deux catégories de femmes participent à la gestion du pouvoir dans la mesure où l'une le fait de manière active et l'autre agit passivement et officieusement. Outre la présence des femmes en rapport avec le pouvoir dans ces sociétés traditionnelles, il y figure aussi celles qui ont un statut de femmes ordinaires.

### **1-2- Les femmes ordinaires**

Les femmes ordinaires ne font pas partie de l'arène politique. Elles se consacrent à leur quotidien en ne ménageant aucun effort pour la survie de la famille. Certaines parmi elles se plaignent des traitements qu'elles subissent dans leur ménage. En effet, elles dénoncent les absences répétées de leur compagnon qui pourraient déteindre négativement sur le tissu familial. Elles les rappellent donc à l'ordre pour éviter des situations malencontreuses. Dans *Du sang pour un trône*, Kourhédja, l'une des épouse de Nianbali affirme : « Notre maître Nianbali, viens t'occuper un peu de ta famille(...) ». À travers cette réplique, elle recommande la présence de son époux au sein de la famille afin qu'il y ait une cohésion. Le dramaturge met également en relief la traditionnelle rengaine des femmes se présentant comme des épouses délaissées.

Le statut des femmes est bien défini dans les sociétés traditionnelles africaines. Elles interviennent au sein des instances dirigeantes de ces sociétés. Les fonctions qu'elles y exercent relèvent les indices d'une émancipation.

## **2-Des indices d'émancipation des femmes en Afrique précoloniale**

En dehors de leurs prérogatives de femmes, des femmes au sein des royaumes en Afrique se sont démarquées des autres en s'y investissant pour son rayonnement. Les fonctions anciennement attribuées aux hommes qu'elles exercent posent ainsi les jalons d'une émancipation féminine.

### **2-1-Les femmes dignitaires**

Ce sont des femmes dont le rang leur confère des postes de responsabilité dans l'arène politique. Les mères, les tantes ou les sœurs utérines (pour les sociétés

matriarcales) occupent des postes politiques importants. « Dans certaines sociétés traditionnelles notamment celle des Ashanti la reine est traitée comme un chef ». Cheik Anta Diop (1954, pp .120-125). La position sociale dont elle jouit accorde un privilège à ses enfants relativement au mode de succession. Leur accession au pouvoir provient dès lors du système matrilineaire. Cheik Anta Diop affirmait à cet effet que : « le matriarcat est à la base de l'organisation sociale en Égypte comme dans le reste de l'Afrique noire ». Cheik Anta Diop (1954, p .9).

Les reines mères sont sollicitées pendant la régence. En effet, quand un roi est jugé jeune pour présider à la destinée d'un royaume, il revient à la reine mère de l'encadrer. Elle interfère certes discrètement dans la gestion des affaires du royaume mais veille à ses agissements afin de lui éviter les pièges qui pourraient survenir. Les sœurs et les tantes de la cour royale s'y investissent également. Parfois, les sœurs du roi viennent épauler la reine mère pendant cette phase de transition. Les femmes en rapport avec le pouvoir s'appliquent dans sa gestion au point où elles font preuve d'ingéniosité.

Les dignitaires, composés d'hommes et de femmes sont les plus proches collaborateurs des souverains. Ils jouent aux côtés de ceux-ci divers rôles. Ils sont les soutiens du royaume et s'emploient à défendre leur orthodoxie. Par leur dévouement, les femmes apparaissent comme les véritables gestionnaires du trône. Ainsi, la reine mère Linguère Latsouk, dignitaire du Saaloum fait elle des recommandations à Samba Lawbé en ces termes : « À l'avenir, tu recevras un envoyé de ton père en présence d'un dignitaire. » Cheik Aliou Ndao,( 1983,p .23). Cette réplique de Linguère Latsouk démontre les limites du souverain qui est encadré par les dignitaires dont l'une des missions est de l'empêcher de déraiser. La présence des syntagmes nominaux « un envoyé » et « les dignitaires » détermine une idée de protocole. La Linguère invite le roi à respecter le protocole établi par le royaume afin d'éviter les parjures. La reine mère en sa qualité de dignitaire donne donc des directives au roi Samba Lawbé pour lui éviter la destitution. Les femmes dignitaires, à l'instar de ceux du sexe opposé sont susceptibles de sacrifier leur vie pour parer à toute attaque

extérieure. Leur attitude et leur amour sont l'expression de l'amour inconditionnel qu'elles portent au Saaloum. Par ailleurs, en qualité de détenteur des us et coutumes du royaume, elles recommandent au souverain de s'en tenir aux prescriptions et à se garder de les violer. À cet effet, Linguère Latsouk rappelle à son fils Samba Lawbé les fondements de son éducation qui ont présidé à son ascension au trône. « : Vois-tu, fils pendant la régence, je t'ai enseigné le respect de nos traditions. » (...) Cheik Aliou Ndao, (1983, p.35). L'emploi de « vois –tu » et du passé composé à travers « je t'ai enseigné » renvoient à un retour au passé, notamment aux enseignements qu'il a reçus de la reine mère pendant son enfance en l'occurrence, la période de formation. La référence à cette période de formation vise à l'amener à s'imprégner du passé et à ne pas s'éloigner de la tradition qui est assimilé à la constitution du royaume. Dans les sociétés précoloniales africaines, les rois, le peuple ainsi que les courtisans accordent une grande importance à la tradition car elle régit la vie en société. Les règles fixées par la tradition sont soumises à un respect scrupuleux au point où tous ceux qui s'avisent de les enfreindre sont bannis ou relevés de leurs fonctions. Par ailleurs, le pouvoir semble parfois contraignant au point de semer la discorde entre un père et son fils ou conduire à une guerre fratricide. Les femmes interviennent dès lors dans l'optique de trouver une issue heureuse aux conflits en voie de naissance.

Les femmes officient également en qualité de médiatrice dans les monarchies traditionnelles africaines. À cet effet, dans *Du sang pour un trône*, Linguère Latsouk fait la médiation pour éviter un parricide. La présence de Macodou au Saaloum a suscité de vives tensions au sein des dignitaires. Samba Lawbé est pris entre deux feux. Certains le soupçonne d'être de connivence avec son père ; foulant ainsi aux pieds les règles édictées par le royaume. D'autres, plus conciliant tente la médiation pour lui éviter le bannissement. Linguère Latsouk, partisane de la seconde tendance fait une proposition afin de trouver une issue favorable à la crise.

Linguère Latsouk :Pour commencer ,Buur Saaloum te propose la province de Ngay.Tu auras le même rang que Bumi Kajmoor, le vice -roi.Je me félicite de ton retour .Mon fils est jeune.Grâce au clan de ma mère,j'ai pu lui servir de pilier, je l'ai hissé sur le trône du Kawoon. Bien qu'il soit le seul candidat valable. Cheik Aliou Ndao (1983 ,p.56)

La médiatrice suggère à Macodou d'épauler Samba Lawbé dans la gestion du pouvoir en lui faisant bénéficier de son expérience d'ancien Damel. Elle lui propose de gérer concomitamment le Saaloum avec son fils afin de juguler la crise. La reine mère use donc de diplomatie dans la gestion de la crise. Pour ce faire elle trouve un compromis à cette crise persistante. Le tact avec lequel elle la gère est mis en relief par les verbes « proposer » et « féliciter ». En lui rappelant les critères qui ont prévalu à sa désignation à la tête du royaume, la reine mère expose les sacrifices qu'elle a consenti pour l'ascension de son fils au trône. Cette démarche de la reine mère requiert une attitude conciliante de Macodou afin de ne pas détruire le fruit d'un travail de longue haleine. Nonobstant les propositions faites à Macodou, il demeure intraitable car il envisage diriger le Saaloum pour mener une lutte contre l'Occident. Linguère Latsouk persévère tout de même pour que Macodou se ravise. Dans la même veine, pour éviter la destitution du roi Samba, Linguère la reine mère lui prodigue des conseils et lui prescrit la conduite à tenir vis-à-vis des dignitaires. Sa réactivité face à cette crise le crédibilisera aux yeux des dignitaires. Dans le même ordre d'idée, elle lui communique une stratégie à adopter afin de déjouer les accusations des dignitaires. « Les dignitaires veulent te rendre responsable de la crise qui se prépare, détourne leur colère sur le Ndoukoumaan. » Cheik Aliou Ndao (1983, p.118).

Samba Lawbé est invité à faire preuve d'ingéniosité et de tact suite à la crise qui l'oppose à son père.

Les femmes font la médiation auprès des parties en conflit à travers l'écoute et facilite les échanges afin de trouver une solution à l'amiable. Cheik Aliou Ndao le souligne à travers la réplique du personnage Linguère Latsouk qui tente d'éviter une guerre fratricide. « Je tente encore de te dissuader d'avancer vers Kawoon. Nos armés sont sur le pied de guerre. »(Cheik Aliou Ndao,(1983, p.151).

Les verbes « tenter » ; « dissuader » ; proviennent du champ lexical de la négociation. Linguère malgré l'entêtement de Macodou intervient pour l'amener à renoncer à son projet de réunification du Saloum. Après de nombreuses tentatives

infructueuses, elle revient à la charge d'où la présence dans la réplique de l'adverbe « encore ». Linguère Latsouk est résolu à ne pas laisser prospérer cette crise.

Les femmes dans les pouvoirs africains sont des membres actifs dans la gestion de la politique. Elles œuvrent pour la défense de l'intégrité territoriale du royaume.

## **2-2-Les femmes soldates et les espionnes dans la monarchie africaine**

En Afrique précoloniale, les femmes se sont illustrées de fort belle manière. Elles se sont engagées dans des combats visant à protéger ou à libérer leur peuple de l'assaut des troupes ennemies au péril de leur vie. Leur engouement pour la cause du royaume était sans limites car elles étaient déterminées à en découdre avec l'ennemi pour la survie du royaume. Leur engouement pour le royaume paraît similaire à la description faite par « l'explorateur J Foa qui décrit la dextérité avec laquelle la soldate amazone manie l'arme : « apte à résister à la douleur, elles excellent dans le maniement des armes ». Elodie Descamp (2017) Cela dénote de l'adresse et du courage dont font preuve les femmes soldates lors des combats. Elles constituaient un soutien indéfectible pour le souverain au point d'être en première ligne lorsqu'une menace pesait sur le royaume.

Les femmes dans les œuvres de Cheik Aliou Ndao accorde une valeur honorifique au pouvoir. Pour elles, être dans la sphère du pouvoir est une marque d'honneur. Certaines d'entre elles font des sacrifices pour l'évolution de leur royaume ; éprouvant ainsi une fierté à se mettre au service de leur royaume. Elles sont à cet effet utilisées comme espionnes. Dans *Du sang pour un trône*, Linguère Latsouk, dignitaire du royaume, également ancienne compagne de Macodou est désignée par le conseil du saaloum pour soutirer des informations au père de ses enfants. Vu l'importance de la mission, Bigué son esclave, lui rappelle les véritables raisons de sa présence auprès de Macodou. « Tu vas au Ndoukoumaan en tant que Linguère la mère du Saaloum : Amener Macodou à révéler ces projets est le seul but de ton voyage. » Cheik Aliou Ndao (1983, p.43).

Bigué recommande à sa maîtresse de faire fi de ses sentiments pour ne privilégier que l'intérêt du royaume. Elle lui rappelle sa fonction au sein du royaume qui est celle de dignitaire. À ce titre, elle doit épouser la même vision que ses collègues. Cette mission paraît si importante pour la survie du royaume au point où elle nécessite un engagement total et une concentration. Linguère est consciente de l'importance de sa mission ; cependant elle éprouve des remords relativement à son manque de sincérité à l'égard du père de ses enfants. En dépit des sentiments mitigés, elle est résolue à réussir sa mission visant à protéger le royaume contre toute présence portant atteinte à la sécurité du royaume. Elle l'expose en ces termes :

Linguère Latsouk : Garder à l'esprit notre but ultime, employé la ruse. Cela me gêne Bigué. Mais que faire ? Le père de mes enfants croira que je me suis rendue auprès de lui par amour, pendant que je calculerai les moyens de le perdre. Je n'aurais pas souhaité jouer un rôle pareil. Cheik Aliou Ndao (1983, p.44).

L'emploi du syntagme nominal « la ruse » démontre la duplicité de la femme, par ricochet la femme en sa qualité d'espionne. Malgré les liens qui les ont unis, elle fait prévaloir l'intérêt supérieur du royaume.

L'acharnement des femmes africaines dans la gestion des affaires politiques montre leur démarcation de leur rôle primaire pour les hisser à un niveau identifiable à l'affranchissement.

### **3-Une présence des femmes africaines dans l'action politique**

Les femmes africaines modernes à l'instar des pionnières se sont investies dans l'action politique. Elles y ont laissé des empreintes indélébiles qui continuent d'être exploitées pour galvaniser celles qui sont encore hésitantes. Elles s'impliquent aussi bien dans les actions politiques que sociales. Leur véritable implication requiert une marge de liberté.

#### **3-1-L'intégration des femmes africaines en politique**

Dans les sociétés précoloniales africaines, les femmes se sont illustrées dans l'action politique de leur royaume. Nous pouvons relever la reine Abla Pokou. En effet, la légende de la reine Abla Pokou est bâtie en toile de fond sur la vérité

historique. Dans *Abraha Pokou ou une grande africaine*, Charles Nokan Zégoua (1984, p.85), l'auteur réécrit l'histoire en lui conférant le courage et la détermination dans l'action politique. L'émigration la contraint à poser un acte sacrificiel pour sauver la collectivité dont elle avait la responsabilité. Charles Nokan invite les hommes politiques à s'inspirer de tels actes pour leur peuple. D'autres femmes ont également posé des actions montrant leur engagement politique. Il s'agit des amazones de Béhanzin, ces femmes guerrières connues pour leur bravoure et leur détermination ont combattu pour empêcher la pénétration de l'armée française. Malgré leur résistance et leur force physique, elles ne parviendront pas à venir à bout de l'armée française. Dans *Du sang pour un trône*, la reine mère Linguère Latsouk joue le rôle de dignitaire qui est un poste politique. Elle le revendique à cet effet de la manière suivante : « Je suis aussi l'un des socles Guelwar » Cheik Aliou Ndao (1983 ; p.58). Linguère réaffirme sa présence dans la haute sphère de décision qui lui confère le droit de participer aux prises de décisions.

Les femmes intervenaient dans la politique des royaumes en vue d'une meilleure gestion de la cité. Cet engagement dans la politique est encore d'actualité. Après la conférence de Beijing, des avancées notables ont été aussi observées relativement à la condition de la femme. Le taux de représentativité des femmes en politique alors s'accroît et des postes de responsabilité leur sont attribuées. Les femmes sont alors nommées ou élues présidentes ou premier ministre. Aux nombres de celles –ci figurent au Libéria Hélène Sirleaf Jonhson première femme présidente, Au Burundi, Sylvie Kinigi a occupé le poste de premier ministre de 1993 à 1994 ; en Centrafrique Elisabeth Doininien première femme premier ministre sous Jean Bedel Bokassa etc. Les femmes de plus en plus font montre de leur capacité à occuper des postes de responsabilité. « Le taux de la présence des femmes au parlement a connu une hausse dans les régions de l'Afrique subsaharienne de 1995 à 2025. Cette hausse est passée à 17, 3 points. » Akshi. Chawla(2025, p .2).

Pendant les luttes anticoloniales, les femmes africaines se sont organisées puis ont entrepris des marches visant à faire libérer leurs compagnons détenus par les

autorités coloniales. Ces marches marquent l'engagement des femmes africaines dans la lutte politique pour leur droit.

Des femmes africaines, pendant les luttes anticoloniales ont posé des actes héroïques marquant les premières empreintes des femmes en politique. « En Afrique de l'Ouest notamment en Côte d'Ivoire, il y a Marie kooré qui a mobilisé un groupe de femmes afin de demander la libération des hommes du PDCI RDA qui ont été incarcéré sans jugement pendant huit mois. Leur acte a accéléré les démarches pour la libération de leur compagnon.

Au soudan français, actuel Mali, Aoua Kéita est l'une des femmes dont l'engagement politique pendant la période coloniale est éloquent. Elle a été l'antenne locale du PDCI RDA au Soudan français. Elle a mené des actions au sein des partis dans l'optique d'élargir le champ d'action aux femmes. Elle a également lutté pour la fin du joug colonial et s'est investie pour la revalorisation syndicale.

Au Cameroun, Gertrude Omogue de l'union des populations du Cameroun a également laissé ses empreintes à travers son engagement politique en luttant pour la réunification du Cameroun » Pigeaud Fanny (2023, TV5 monde).

Lors du conflit opposant Charles Taylor au président de la Guinée, un groupe de femmes du Mano River Union ont fait la médiation et ont négocié une rencontre entre les deux hommes politiques. « Pendant la tenue de la rencontre, elles ont fait un « siting » en encerclant le lieu de la rencontre et ont exigé qu'ils signent un accord avant de leur permettre d'avoir accès à l'extérieur. Leur action a favorisé la signature d'un accord mettant un terme au conflit. » Fahiraman Rodrigue Koné, (2018, p88).

Un autre engagement des femmes ressort au Sénégal à l'occasion de la présidentielle qui se sont tenues en 2012. Des femmes formées à la médiation grâce au soutien de l'ONU femme en Afrique de l'Ouest ont créé une plateforme de veille des femmes lors des élections. Elles ont lancé des alertes précoces à propos de cas de violence liés aux élections et ont contribué à la protection des femmes pendant la campagne et le scrutin. Elles ont lancé des alertes précoces à propos de cas de

violence liées aux élections et ont contribué à la protection des femmes pendant la campagne et le scrutin.

Cet engagement des femmes en politique démontre leur volonté d'aborder la politique sous un autre angle. Dans un souci de réhabilitation de l'Afrique, elles étendent leur champ d'action dans le développement social.

Le développement social est l'ensemble des éléments qui concourent au développement et à la participation des individus à la vie collective. Il vise l'inclusion de tous les citoyens et la valorisation de l'apport de tous au développement de la vie en société. Dans la plupart des pays africains, les femmes se réunissent au sein des associations afin de mieux revendiquer leur émancipation et asseoir une politique visant à œuvrer pour leur indépendance financière et sociale. Thomas Sankara adhère à cette émancipation car il affirme que « la libération de l'Afrique passe par l'émancipation civile des femmes et exige que ces dernières aient les mêmes droits que les hommes ». Thomas Sankara (2001, pp. 98-122). Il estime qu'elles sont des forces agissantes et doivent bénéficier des mêmes traitements que les hommes. De plus, les actions qu'elles mènent aussi bien au niveau formel qu'informel sont d'un apport bénéfique pour l'Afrique. Les femmes se regroupent de plus en plus au sein des tontines, des coopératives, associations en vue de mener des activités génératrices de revenus. Ce regroupement met en relief l'entraide, la revalorisation de l'image de la femme et leur épanouissement. Elles sont un soutien pour leur famille et contribuent à grande échelle au développement social. De surcroît, pendant la grève des cheminots en 1947, les femmes ont été d'un grand apport pour leur famille et le dénouement de la crise. La quatrième conférence à Beijing sur les femmes qui s'est tenue en 1955, a relevé aussi que si la condition de la femme s'était améliorée au cours de la décennie écoulée, les progrès réalisés n'étaient pas uniformes.

Des inégalités persistaient entre les hommes et les femmes. Des obstacles entravaient toujours la participation de la femme à certains domaines d'activité. Lorsqu'elles se voient confier des portefeuilles, ce sont ceux qui ne traitent pas de questions liées à l'exercice de la souveraineté. Elles occupent généralement le

ministère des affaires sociales, féminines, de la santé, autant de rôles traditionnels dévolus aux femmes. Or le développement des sociétés ne peut se faire sans la participation de la femme. Karl Marx s'insurge contre les oppressions faites au peuple ; il milite de ce fait pour une société où les peuples sont égaux. L'émancipation de la femme pour lui est assimilable à un indicateur de la capacité de celle-ci à se libérer de l'oppression. Se fondant sur l'idéologie Marxienne, certains penseurs ont attesté qu'on juge du progrès d'un pays par la condition qui est faite à la femme. Il ressort de cette affirmation que l'autonomisation des femmes est un moteur au développement national. Par conséquent, il serait judicieux qu'elle bénéficie des mêmes droits que les hommes. Simone de Beauvoir dans *le deuxième sexe* dénonce également cette inégalité de sexes à travers la citation « On ne naît pas femme : on le devient. » Simone de Beauvoir (1949). Simone De Beauvoir affirme que l'anatomie de la femme ne détermine pas la féminité qui lui est imposée par la construction sociale. Elle invite les femmes à se défaire de telle limitation afin de s'affirmer.

Les principaux éléments qui sont un obstacle à la participation des femmes à la vie de la cité dans ce monde moderne sont le taux élevé de l'analphabétisme, la faible participation ou intégration dans les activités socio-économiques et le poids des coutumes ou traditions. Elles étaient absentes dans les activités génératrices de revenus mais aujourd'hui la pente connaît un redressement. Certaines surviennent aux besoins de leur famille et prennent également en charge leur époux. Pour la constance de leurs actions, elles doivent bénéficier d'une marge de liberté.

### **3-2-La femme dans la quête de liberté**

La quête de liberté est un concept qui désigne la possibilité d'action ou de mouvement. Elle s'oppose à l'enfermement et à la séquestration. Elle est également l'ensemble de toutes les actions mises en œuvre pour mettre un terme à la servitude. Plusieurs types de liberté sont à distinguer. Elles se déclinent en libertés individuelles et collectives. Les femmes, dans un souci d'amélioration de leur condition et d'acquisition d'un statut équitable à celui des hommes ont entrepris des luttes en vue de bénéficier également des mêmes libertés dont jouissent les hommes. Ainsi, le

concept genre a-t-il modifié le paysage politique et social en enclenchant une mutation dans l'organisation de la société.

Des femmes se sont organisées au sein des groupes afin de défendre leur liberté. Le droit de vote, la parité, la scolarisation des filles et bien d'autres droits acquis sont des avancées majeures même si elles sont encore imparfaites en Afrique. À la faveur des mutations sociales et des luttes émancipatrices entreprises par la gent féminine des changements sont observés. Cependant elles réalisent qu'elles ont beau avoir les mêmes diplômes que les hommes, ceux-ci sont prioritaires sur le marché de l'emploi notamment dans les institutions internationales. Cette quête de liberté des femmes transparait dans les activités qu'elles exercent au quotidien. Les femmes travaillent avec acharnement afin que leur abnégation au travail s'impose. Elles doivent être percutantes de surcroit pour occuper des postes de décisions. La liberté incluant une parité entre l'homme et la femme. Il revient donc à la société de leur confier des postes de décisions réelles et non ceux qui se rapprochent de leur sexe. Par ailleurs, la quête de liberté des femmes se perçoit au niveau économique où elles sont de plus en plus entreprenantes jouissant donc d'une indépendance financière. Au niveau politique, elles briguent des postes de même qu'elles émettent leurs idées sur des questions politiques et font des choix.

Dans le même élan de recherche de liberté, qui a donné naissance à la parité, elles officient en qualité de dignitaires dans les royaumes et participent à la prise de décision. Cette fonction semble être rappeler par Samba Lawbé à la Linguère Latsouk Dans *Du sang pour un trône* : « Ne fais-tu pas partir des dignitaires ? » Cheik. Aliou Ndao (1983.p.140). Samba Lawbé met ainsi en relief la parité entre l'homme et la femme au sein des hautes instances de décisions et leur liberté d'action.

La présence des femmes dans l'action politique remonte à la période précoloniale. Les politiques d'intégration des femmes ont évolué, révélant des avancées notables aussi bien au niveau politique, économique que social. Elles revendiquent cependant une véritable liberté pour réellement s'affirmer dans la sphère politique.

## Conclusion

En définitive, la réflexion menée sur le sujet « femmes et pouvoir dans *Du sang pour un trône* de Cheik Aliou Ndao » indique que le statut des femmes est hiérarchisé dans les sociétés traditionnelles africaines. Cette hiérarchisation met en relief les femmes en rapport avec le pouvoir et celles en dehors du pouvoir. Les pouvoirs décisionnaires qui leur sont reconnues au sein des royaumes suggèrent leur influence en politique. Cette société n'étant pas misogyne, lui attribuait des fonctions exercées par les hommes. Des faits éloquentes indiquent leurs activités tant au niveau politique que social. Leur attitude pose donc des jalons de l'émancipation de la femme africaine car elles ont été au cœur des activités politiques qui ont contribué au rayonnement de cette société. Les actions d'éclat ainsi que leur abnégation dans les activités politiques et sociales ont inspiré les femmes africaines modernes et contemporaines au point où elles se sont investies dans la politique. Elles y font montre de leur compétence dans la gestion des affaires politiques. La médiation, l'un des champs politiques est également leur domaine de compétence. Elles parviennent ainsi à apaiser les tensions avant l'enlèvement. En procédant ainsi, leur contribution à la paix est remarquable. La présence des femmes en politique reste encore limitée dans la mesure où la majorité est encore réticente du fait des préjugés et des pressions sociales. Quand bien même elles s'y consacrent, des postes de souveraineté leur sont rarement attribués, limitant ainsi la possibilité de faire leur preuve. Il ressort de cette recherche que la femme a toujours pris une part active dans la gestion des affaires politiques. Nonobstant les obstacles auxquels elles sont confrontées dans ce milieu, les femmes s'affirment en impulsant un souffle nouveau à la politique. Pour ce faire, des luttes sont menées en vue de leur accorder des droits qui étendraient leur champ d'action.

## **Bibliographie**

### **Corpus**

NDAO Cheik Aliou, 1983, *Du sang pour un trône*, Paris, Édition Harmattan

### **Ouvrages consultés**

BERENI Laure et al, 2008, « *Introduction aux études sur les genres* », Bruxelles , 1<sup>ère</sup> édition de Boeck

CHAWLA Akshi, 2025, « Les femmes aux parlements de 1995-2025 », <https://www.jeuneafrique.com> consulté le 19 mars 2026.

DESCAMP Elodie, 2017, dossiers « Les amazones du Dahomey, des femmes soldats dans l'Afrique précoloniale. » <https://www.jeuneafrique.com> consulté le 19 mars 2026.

DIOP Anta Cheik, 1954, *Nation Nègre et culture*, Paris, Présence Africaine.

KONÉ Rodrigue Fahiraman, 2018, « *Le Réseau des Femmes du Fleuve Mano pour la Paix (REFMAP) : une expérience de leadership féminin dans la gestion des conflits en Afrique de l'Ouest* », African Security Network.org consulté le 22 mars 2026.

PAVIS Patrice, 2016, Dictionnaire sur le théâtre, 4<sup>e</sup> édition, Paris, Armand Colin

PIGEAUD Fanny, le journal d'AFRIQUE tv5 MONDE, Féminisme : Quatre héroïnes des indépendances. [www.pol.org](http://www.pol.org) « rapport 2025 »

SANKARA Thomas, 2001, *L'émancipation des femmes et la lutte de libération de l'Afrique*, New-York, Pathfinder, Press 7-46

SIMONE de Beauvoir, 1949, *Le deuxième sexe*, II réédité (1976), Paris, Gallimard.

ZEGOUA Charles Nokan, 1984, *Abraha Pokou ou une grande africaine*, Paris, Présence africaine.